

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR (Niveau 5)

Métiers de l'élevage :

Développement, production, conseil



DATE DE FORMATION :

De septembre 2025 à juin 2027

DURÉE : *(suivant positionnement)*

Formation sur 2 ans
1500 h au CFA

PUBLIC :

de 16 à 29 ans révolus*

**Dérogations aux limites d'âge
prévues selon le profil du candidat*

LIEU DE FORMATION :

CFA de Meurthe-et-Moselle
BP 50019 - 54220 MALZEVILLE
03.83.18.12.12

CONTACT :

Responsable de formation
chloe.thinselin@educagri.fr

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- **Concevoir** des systèmes d'élevage multi-performances et résilients.
- **Améliorer** l'efficacité, les conditions et les relations de travail pour atteindre les objectifs fixés dans le respect de la santé sécurité au travail et des règles de biosécurité.
- **Améliorer** la santé globale des élevages pour atteindre les performances zootechniques visées en optimisant les pratiques d'élevage.
- **Optimiser** la gestion des systèmes d'élevage en valorisant les processus écologiques, les ressources locales et la complémentarité entre animaux et végétaux.
- **Accompagner** la prise de décision et la conduite du changement dans un contexte de transitions climatique, agroécologique et alimentaire.



BTSA MÉTIERS DE L'ÉLEVAGE

MÉTIERS PRÉPARÉS ET DÉBOUCHÉS

Activités :

Le titulaire de ce BTS vise à améliorer la conception, le pilotage, la conduite, les résultats et les performances des systèmes d'élevage en identifiant les freins et leviers culturels et sociotechniques à la conduite et à l'accompagnement au changement.

Métiers :

- Responsable et technicien d'élevage.
- Contrôleur de performance.
- Inséminateur.
- Technicien d'expérimentation.
- Technicien conseiller.
- Contrôleur / Auditeur.
- Inspecteur.

POURSUITE D'ÉTUDES

- BTS en 1 an ou un Certificat de Spécialisation pour acquérir une compétence supplémentaire.
- BUT ou Licences Professionnelles.
- Accès au concours d'intégration en École d'Ingénieur ou à une prépa Post BTSA en 1 an.
- Accès au concours vétérinaire voie BTSA – BTS.

PRÉREQUIS

- Titulaire d'un Baccalauréat (général, technologique ou professionnel) ou équivalent d'une formation de niveau IV.
- Titulaire du diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU).
- Validation d'un projet professionnel dans les métiers de l'agriculture.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Inscription par les candidats sur le site : www.parcoursup.fr (de janvier à mars).
- Soumis à la signature d'un Contrat d'apprentissage.

ACCESSIBILITÉ À LA FORMATION

- Notre référent Handicap à votre disposition au 03.83.18.12.08.

ADAPTATION DE LA FORMATION

- Prise en compte des pré acquis pour adapter le parcours de formation et prise en compte du handicap par notre référent.

MODALITÉS D'ALTERNANCE

- 2 semaines au centre et 2 semaines en entreprise.

RÉMUNÉRATION

- Selon la réglementation en vigueur : www.service-public.fr (apprentissage).

PROGRAMME DE LA FORMATION

8 blocs de compétences :

- **B1** : S'inscrire dans le monde d'aujourd'hui.
- **B2** : Construire son projet personnel et professionnel.
- **B3** : Communiquer dans des situations et des contextes variés.
- **B4** : Conduire des productions animales.
- **B5** : Piloter un système de productions d'élevage.
- **B6** : Organiser l'activité de production.
- **B7** : Répondre à une problématique zootechnique située.
- **B8** : Accompagner le changement socio-économique.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Formation dispensée en présentiel.
- Pédagogie de l'alternance, retour sur expérience.
- Mise en situation professionnelle.
- Apports de connaissances théoriques.
- Travaux Pratiques sur notre plateau technique (exploitation agricole) et dans nos laboratoires de chimie, de biologie.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES OBJECTIFS

- Contrôles formatifs et certificatifs tout au long de la formation.
- Entretiens individuels semestriels.
- Bulletins semestriels.

MODALITÉS DE VALIDATION

- Formation diplômante.
- Dispositif semestrialisé.
- Évaluations certificatives en cours de formation (ECCF) au cours des deux années permettant la validation du diplôme.

COÛT DE LA FORMATION

- Employeur : A partir de 7400 € par année de formation, pris en charge par l'OPCO de branche.
- Apprenti : aucun frais, aucun reste à charge.

BILAN DE LA SESSION

Taux de réussite	<i>Première session de formation en 2025-2027 : Indicateurs en attente</i>
Taux d'insertion en sortie de formation	
Taux d'appréciation des apprenants	

Indicateurs de résultats :

www.inserjeunes.education.gouv.fr